

## ATTIJARI VALEURS SICAV

ATTIJARI VALEURS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 avril 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ-KPMG TUNISIE représenté par Mme EMNA RACHIKOU.

### BILAN AU 31/12/2012

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2012</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2011</u>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>6,166,474</b>	<b>7,710,843</b>
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	5,738,520	6,320,033
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	427,954	1,390,810
c-Autres valeurs			
<b>AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>3,299,616</b>	<b>1,123,004</b>
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités	3-4	3,299,616	1,123,004
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>		<b>323</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>9,466,413</b>	<b>8,833,847</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-7	24,921	26,053
<b>PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS</b>	3-8	256,719	243,525
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>281,639</b>	<b>269,577</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-5	<b>9,050,036</b>	<b>8,433,235</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>		<b>134,737</b>	<b>131,035</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-6	31	40
b-Sommes distribuables de la période	3-6	134,706	130,994
<b>ACTIF NET</b>		<b>9,184,773</b>	<b>8,564,270</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>9,466,413</b>	<b>8,833,847</b>

**ETAT DE RESULTAT****AU 31/12/2012**

	<i>NOTE</i>	<i>Du</i> <i>01/01/2012</i>	<i>Du</i> <i>01/01/2011</i>
		<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2011</i>
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>		<b>244,822</b>	<b>275,972</b>
a-Dividendes	3-2	215,388	201,717
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	29,434	74,255
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-3	<b>1,114</b>	<b>1,027</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>245,936</b>	<b>276,999</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	3-9	<b>-92,453</b>	<b>-96,372</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>153,483</b>	<b>180,627</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>			
<b>CH 2-Autres charges</b>	3-10	<b>-26,847</b>	<b>-28,521</b>
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>		<b>126,636</b>	<b>152,106</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		<b>8,070</b>	<b>-21,111</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>134,706</b>	<b>130,994</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation</b>			
<b>d'exploitation ( annulation )</b>		<b>-8,070</b>	<b>21,111</b>
<b>_Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres</b>		<b>-241,063</b>	<b>-465,189</b>
<b>_Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des titres</b>		<b>386,013</b>	<b>2,316</b>
<b>_Frais de négociation</b>		<b>-12,474</b>	<b>-3,095</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>259,111</b>	<b>-313,862</b>

## ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

AU 31/12/2012

	<u>Du 01/01/2012</u>	<u>Du 01/01/2011</u>
	<u>Au 31/12/2012</u>	<u>Au 31/12/2011</u>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u></b>	-	-
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	-	-
a-Résultat d'exploitation	126,636	152,106
b-Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres	-241,063	-465,189
c-Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession de titres	386,013	2,316
d-Frais de négociation de titres	-12,474	-3,095
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	-131,484	-188,490
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	-	-
a-Souscriptions	614,216	3,482,515
_ Capital	380,500	2,435,300
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	223,687	981,254
_ Régularisation des sommes distribuables	10,029	65,961
_ Droits d'entrée	-	-
b-Rachats	-121,339	-5,050,977
_ Capital	-79,800	-3,453,100
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-40,061	-1,508,439
_ Régularisation des sommes distribuables	-1,479	-89,438
_ Droit de sortie	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>620,503</b>	<b>-2,070,814</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>	-	-
a-En début de période	8,564,270	10,635,083
b-En fin de période	9,184,773	8,564,270
<b><u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS ( ou de part )</u></b>	-	-
a-En début de période	57,788	67,966
b-En fin de période	60,795	57,788
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>151.078</b>	<b>148.202</b>
<b>DIVIDENDE DISTRIBUE</b>	<b>2.267</b>	<b>2.808</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	<b>3.47%</b>	<b>-3.49%</b>

## PORTEFEUILLE AU 31/12/2012

### Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
<b>ACTIONS &amp; VALEURS ASSIMILEES</b>		<b>3,854,378.929</b>	<b>5,305,732.319</b>	<b>56.048%</b>		
ADWYA	24,000	119,916.787	191,664.000	2.025%	13,200,000	0.182%
AIR LIQUIDE	53	18,314.810	19,080.000	0.202%	1,110,342	0.005%
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115.190	106.850	0.001%	1,110,342	0.000%
ASSAD	13,599	115,200.295	116,529.831	1.231%	12,000,000	0.113%
ATL	12,365	42,721.078	40,025.505	0.423%	25,000,000	0.049%
DA 2/17 ATL 2012	12,359	5,487.396	4,325.650	0.046%	25,000,000	0.049%
ATTIJARI BANK	53,700	764,169.720	794,974.800	8.398%	39,748,290	0.135%
ATTIJARI LEASING	21,040	342,072.536	797,331.840	8.423%	2,125,000	0.990%
BIAT	3,650	231,725.469	231,355.250	2.444%	17,000,000	0.021%
BNA	8,552	108,489.058	74,043.216	0.782%	32,000,000	0.027%
BANQUE DE TUNISIE	32,000	248,455.655	383,648.000	4.053%	112,500,000	0.028%
CIL	4,310	23,473.090	66,852.410	0.706%	5,000,000	0.086%
CIMENT DE BIZERTE	1,649	18,963.500	11,219.796	0.119%	44,047,290	0.004%
ENNAKL	10,000	126,455.531	115,500.000	1.220%	30,000,000	0.033%
ESSOUKNA	17,936	91,304.852	188,417.680	1.990%	3,607,500	0.497%
MONOPRIX	23,880	396,012.256	661,022.280	6.983%	16,641,144	0.143%
POULINA HOLDING GROUP	7,000	52,590.000	46,249.000	0.489%	180,003,600	0.004%
SERVICOM	2,000	6,500.000	28,054.000	0.296%	2,358,000	0.085%
SFBT	20,340	200,624.416	258,338.340	2.729%	76,000,000	0.027%
SIMPAR	5,026	190,829.467	339,596.768	3.587%	900,000	0.558%
SITS	11,000	29,185.814	34,056.000	0.360%	13,000,000	0.085%
SPDIT	19,203	115,622.367	131,924.610	1.394%	28,000,000	0.069%
TUNISIE LEASING	10,708	221,182.358	242,000.800	2.556%	7,000,000	0.153%
DPS1/7 TUNISIE LEASING 2012	10,708	0.000	321.240	0.003%	7,000,000	0.153%
TELNET HOLDING	4,565	26,477.000	30,781.795	0.325%	11,028,000	0.041%
TUNINVEST	3,000	21,318.793	25,050.000	0.265%	966,000	0.311%
TUNIS RE	16,666	136,660.000	141,860.992	1.499%	15,000,000	0.111%
TUNISIE PROFILE	24,746	81,664.270	124,249.666	1.313%	44,000,000	0.056%
UBCI	5,000	92,562.221	180,050.000	1.902%	15,151,806	0.033%
UIB	1,500	26,285.000	27,102.000	0.286%	17,600,000	0.009%
<b>OPCVM</b>		<b>425,308.338</b>	<b>432,787.761</b>	<b>4.57%</b>		
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3,530	358,322.824	361,704.980	3.821%	1,450,542	0.243%
FCP SAFA	631	66,985.514	71,082.781	0.751%	7,712	8.182%
<b>OBLIGATIONS</b>		<b>420,000.000</b>	<b>427,953.534</b>	<b>4.521%</b>		
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6,000	120,000.000	123,282.411	1.302%	80,000	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5,000	300,000.000	304,671.123	3.218%	140,000	3.571%
<b>AVOIRS EN BANQUE</b>			<b>3,299,616.348</b>	<b>34.856%</b>		
AVOIRS EN BANQUE			58,781.661	0.6209%		
SOMMES A L'ENCAISSEMENT			3,242,375.919	34.2514%		
SOMMES A REGLER			-1,716.145	-0.0181%		
INTERETS SUR COMPTE COURANT			174.913	0.0018%		

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
<b>AUTRES ACTIFS</b>			<b>322.560</b>	<b>0.003%</b>		
DIVIDENDES A RECEVOIR			322.560	0.0034%		
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>9,466,412.522</b>	<b>100%</b>	<b>0.000</b>	
<b>PASSIF</b>			<b>-281,639.475</b>	<b>-2.975%</b>		
OPERATEURS CREDITEURS			-24,920.689	-0.2633%		
AUTRES CREDITEURS DIVERS			-256,718.786	-2.7119%		
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>9,184,773.047</b>	<b>97.025%</b>		

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**Arrêtées au 31/12/2012**

*(Unité en Dinars Tunisiens)*

### **1-REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

#### **2- 3 Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2- 4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

**3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT****3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 6 166 474 DT contre 7 710 843 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>4 699 687</b>	<b>5 972 016</b>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 854 379	4 248 645
- Titres OPCVM	425 308	371 491
- Obligations et valeurs assimilées	420 000	1 351 880
<b>Plus ou moins values potentielles</b>	<b>1 458 833</b>	<b>1 699 897</b>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 451 353	1 697 062
- Titres OPCVM	7 480	2 835
<b>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</b>	<b>7 954</b>	<b>38 930</b>
<b>Total</b>	<b>6 166 474</b>	<b>7 710 843</b>

**3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 244 822 DT pour la période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012 contre un montant de 275 972 DT pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Revenus des actions et valeurs assimilées	141 440	120 435
- Revenus des Titres OPCVM	73 948	81 282
- Revenus des Obligations	29 434	74 255
<b>Total</b>	<b>244 822</b>	<b>275 972</b>

**3-3 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012, à 1 114 DT contre 1 027 DT au 31/12/2011, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Intérêts/ compte courant	1 114	1 027
<b>Total</b>	<b>1 114</b>	<b>1 027</b>

**3- 4 Note sur les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 3 299 616 DT contre 1 123 004 DT au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Avoir en banque	58 782	45 461
- Sommes à l'encaissement	3 242 376	2 453 005
- Sommes à régler	- 1717	-1 375 728
- intérêts sur compte courant	175	266
<b>Total</b>	<b>3 299 616</b>	<b>1 123 004</b>

**3-5 Note sur le capital****- Capital au 31/12/2011**

- Montant	9 463 857
- Nombre de titres	60 798
- Nombre d'actionnaires	56

**Souscriptions réalisées**

- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0

**Rachats effectués**

- Montant	-467
- Nombre de titres	3
- Nombre d'actionnaires sortants	1

**Autres effets s/capital**

- Variation des plus et moins values potentielles	-511 413
- Plus values réalisées sur cession de titres	102 504
- Frais de négociation	-4 445

**- Capital au 31/12/2012**

- Montant	9 050 036
- Nombre de titres	60 795
- Nombre d'actionnaires	55

**3- 6 Note sur les sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sommes distribuables de l'exercice	134 706	130 995
Sommes distribuables des exercices antérieurs	31	40
<b>Total</b>	<b>134 737</b>	<b>131 035</b>

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul.	Régul.	Total
		Souscriptions	Rachats	
Sommes distribuables de l'exercice en cours	126 636	8 315	-245	134 706
Sommes distribuables des exercices antérieurs	29	2	-	31
<b>Total</b>	<b>126 665</b>	<b>8 317</b>	<b>-245</b>	<b>134 737</b>

### 3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 24 921 DT contre un solde de 26 053 DT au 31/12/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Gestionnaire	11 852	12 418
-Dépositaire	13 069	13 635
<b>Total</b>	<b>24 921</b>	<b>26 053</b>

### 3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 256 719 DT contre un solde de 243 525 DT au 31/12/2011 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	8 989	10 303
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 911
- Dividende à payer exercice 2007	8 881	8 920
- Dividende à payer exercice 2008	24 591	24 629
- Dividende à payer exercice 2009	13 769	13 812
- Dividende à payer exercice 2010	10 404	10 474
- Dividende à payer exercice 2011	8 431	-
- CMF à payer	780	830
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	37 942	31 591
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	71	60
<b>Total</b>	<b>256 719</b>	<b>243 525</b>

**3-9 Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 92 453 DT contre 96 372 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Rémunération du gestionnaire	46 227	48 186
- Rémunération du dépositaire	46 226	48 186
<b>Total</b>	<b>92 453</b>	<b>96 372</b>

**3-10 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 26 847 DT, contre 28 521 DT au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	6 000	8 000
- Redevance CMF	9 245	9 637
- Frais de publicité et publications	10 000	10 000
- Services Bancaire et Autres charges	92	19
- TCL	1 510	865
<b>Total</b>	<b>26 847</b>	<b>28 521</b>

**4 - AUTRES INFORMATIONS****4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la commission du gestionnaire passera de 0.5% TTC à 1.18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/12/2012 s'élèvent à 46 227 DT TTC.

**4- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2012 s'élèvent à 46 226 DT TTC.

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV**- Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2012 totalisant un actif net de **9 184 773 DT**, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de **134 706 DT** et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de **151,078 DT**.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société.

Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaire eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

L'audit des états financiers de la société nous a permis de relever ce qui suit :

- 1 Un dépassement du Seuil de 20 % prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 relatif à l'emploi de l'actif en liquidité . En effet, l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » est employé au 31/12/2012 à raison de 34,86% dans des liquidités.
- 2 Attijari Bank détient au 31/12/2012, 48,608% du capital de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** ». Celle-ci détient 0,135% du capital de la Banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Les états financiers de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV** (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et de ce qui est décrit aux paragraphes 1 et 2, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société **ATTIJARI VALEURS SICAV** au 31 décembre 2012 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**FMBZ-KPMG TUNISIE**  
*EMNA RACHIKOU*

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice 2012

En application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **1 .Convention et opérations conclues au cours de l'exercice 2012 :**

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre des articles sus mentionnés ait été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon les mêmes articles être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

### **2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2012 :**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- ATTIJARI VALEURS SICAV a conclu avec *Attijari Gestion* une convention de gestion et avec *Attijari Bank* une convention de dépositaire. Ces deux conventions sont applicables depuis le 01 janvier 2009, valables pour une durée d'une année et renouvelables pour la même période par tacite reconduction. En vertu des deux conventions, une rémunération de 0,5% TTC de la valeur de l'actif net est attribuée à chacun des dépositaires et gestionnaire.

Les honoraires de chacun des dépositaires et gestionnaire, relatifs à l'exercice comptable 2012, s'élèvent à 46 227 DT TTC.

- En outre ATTIJARI VALEURS SICAV reçoit une rémunération sur le compte courant créditeur ouvert auprès d'ATTIJARI BANK à un taux de 2 %. La rémunération du compte courant créditeur relative à l'exercice 2012 est prise en compte pour un montant de 1 114 DT.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**FMBZ-KPMG TUNISIE**  
*EMNA RACHIKOU*